

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **La Fondation Edouard et Maurice Sandoz décernera en 2020 sa Bourse de création artistique (100'000 francs) dans le domaine de la peinture sur le thème «La pensée avant d'être œuvre est trajet»**

Pully, le 22 novembre 2019 – Une bourse d'un montant annuel de 100'000 francs suisses récompense chaque année un artiste qui aura convaincu le Jury du Prix FEMS de l'intérêt du projet de création artistique qui lui aura été préalablement soumis. Le prix est décerné, par rotation, à un créateur dans le domaine de la sculpture, de la littérature, et de la peinture. Parmi les anciens lauréats dans cette discipline figurent les peintres Zivo, Rosina Kuhn, Stéphane Belzère et Barbara Gwerder. En 2020, la peinture sera de nouveau à l'honneur, cette fois sur un thème emprunté à Henri Michaux:

*«La pensée avant d'être œuvre est trajet.»*

La Fondation Edouard et Maurice Sandoz (FEMS), créée en 1982, est établie à Pully. Elle poursuit exclusivement des buts artistiques et culturels. Si le paysage culturel suisse est familier des prix de consécration, les encouragements à la création sont plus rares. Le Prix FEMS – institué depuis 1996 en mémoire des deux frères artistes et mécènes Edouard et Maurice Sandoz – a pour but de permettre à un artiste de franchir un pas décisif dans sa carrière en lui offrant à la fois un soutien financier pour réaliser un projet d'envergure et une promotion de son travail en lui permettant de rencontrer des personnes susceptibles de favoriser la diffusion de son œuvre.

Le Prix FEMS est ouvert aux créateurs actifs dans le domaine retenu, Suisses ou résidant en Suisse depuis plus de cinq ans. Le Prix est ouvert sur présentation d'un dossier, **rédigé conformément au règlement du Prix**, et comprenant notamment le descriptif du projet proposé par le candidat. **Le délai de remise des dossiers pour le Prix FEMS 2020 est fixé au 28 février 2020.**

Le Prix FEMS est décerné par un Jury permanent composé de membres de la famille directe d'Edouard Marcel et de Maurice Yves Sandoz. Il est aidé dans son choix par un Jury invité, renouvelé chaque année, qui a pour tâche d'évaluer et de retenir parmi les dossiers reçus ceux qu'il présentera à la décision du Jury permanent. Ce Jury invité est composé de personnes choisies par la FEMS en fonction de leur compétence dans les domaines d'attribution du Prix, de leur honnêteté intellectuelle et de leur indépendance. Réuni sous la présidence de M. François Landolt, il comprendra cette année M<sup>mes</sup> Tamara Jenny-Devrient, Paola Landolt-Haller, Sophie Sallès de Meuron, et Sylvie Wuhrmann, ainsi que MM. Marc Agron Ukaj et Fernando Riba.

Le lauréat du Prix FEMS - celui de cette édition sera désigné courant 2020 - s'engage à mener à terme dans un délai d'une année le projet pour lequel il a été distingué. Durant l'année de son Prix, l'artiste lauréat bénéficiera d'un suivi destiné à promouvoir son œuvre.

#### **Règlement du Prix et renseignements complémentaires:**

Fondation Edouard & Maurice Sandoz, Avenue Général-Guisan 85, 1009 Pully  
Tél. 021 721 43 33 ou 32. Personnes de contact: M<sup>mes</sup> Claire Henzlin ou Beatriz Osuna Favre.  
Site internet: [www.fems.ch](http://www.fems.ch)